

Une démarche gagnant-gagnant

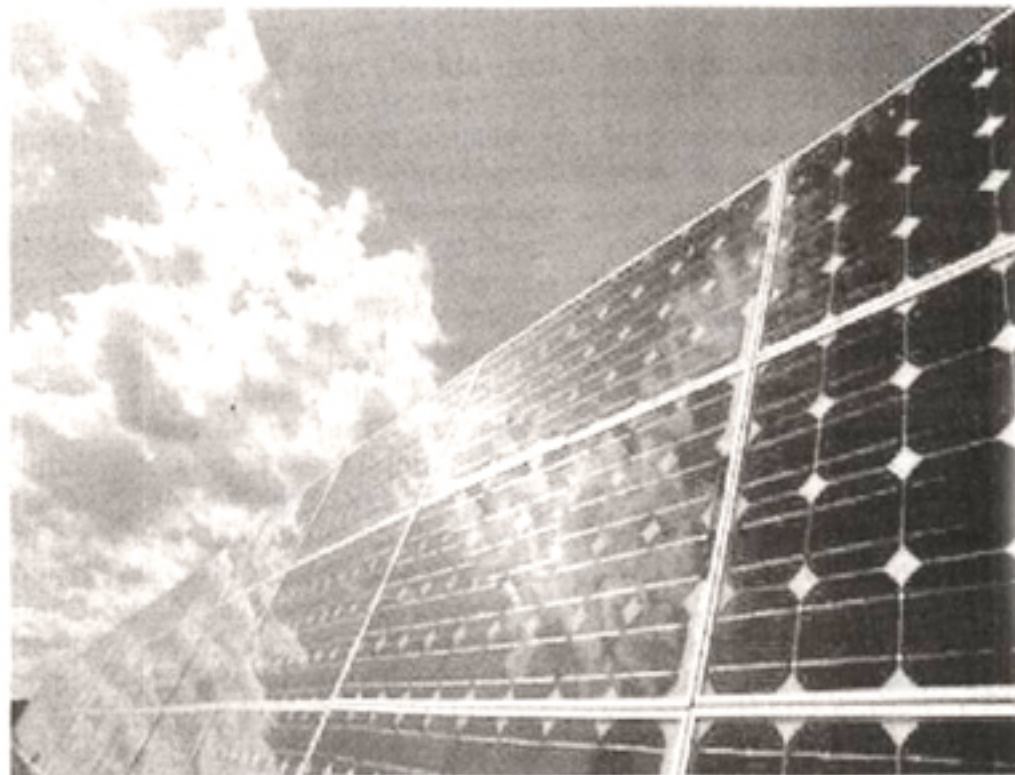
Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique constituent deux éléments indispensables pour réduire la consommation en énergies fossiles. Des programmes sont lancés en ce sens pour les particuliers et les chefs d'entreprise, dans le cadre d'une démarche gagnant-gagnant.

Les énergies renouvelables constituent, pour l'Etat, un choix incontournable pour renforcer l'offre. En effet, face à des ressources en pétrole et en gaz limitées — malgré les efforts de prospection — il est devenu indispensable de recourir aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique pour continuer à satisfaire les besoins des ménages et de l'économie. D'ailleurs, les programmes de maîtrise de l'énergie mis en place répondent à une demande de plus en plus importante due notamment au développement économique mais aussi à l'accroissement démographique et à l'extension urbaine. Ces énergies renouvelables contribuent aussi à la protection de l'environnement par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des carbones.

A la faveur du lancement des programmes de maîtrise de l'énergie, l'Etat espère aussi créer de nouveaux postes d'emploi au cours des années à venir dans le cadre d'une démarche gagnant-gagnant. Les projets à créer concernent, entre autres, la production et l'installation des capteurs solaires pour le chauffage de l'eau. Plusieurs projets de ce genre sont déjà opérationnels et leurs gérants collaborent avec la société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg). Le consommateur peut installer dans sa maison un capteur solaire photovoltaïque pour le chauffe-eau et réduire ainsi ses dépenses en matière d'énergie. De plus, il peut payer ce capteur par facilités.

Des contrats-programmes avec les entreprises

La poursuite de la démarche de l'Etat est motivée par les indicateurs positifs enregistrés au cours des dernières années. En effet, la politique nationale de maîtrise de l'énergie a permis de baisser de 27,4 % l'intensité énergétique primaire de l'économie durant les vingt dernières années avec une accélération au cours de la décennie 2000. Cette intensité est passée de 0,416 en 1990 à 0,389 en 2000, 0,34 en 2005 et 0,302 en 2011. Mieux encore, ces bons résultats ont été accompagnés d'une baisse de l'intensité en carbone de l'économie, qui est passée de 1,43 tonnes équivalent CO₂ en 1990 à 1,09 CO₂ en 2009. Les programmes de maîtrise de l'énergie qui se sont étalés sur la période 2005-2010 ont pu atteindre des objectifs ambitieux en matière d'économie d'énergie. Les résultats enregistrés jusqu'en 2011 sont source de fierté de l'Agence nationale de maîtrise de



Les surfaces disposant de capteurs solaires thermiques sont passées de 73.500 m² en 2000 à 132.000 m² en 2004 et 560.000 m² en 2011

l'énergie (Anme), puisque 1.030 contrats-programmes ont été signés dont 670 relèvent du secteur de l'industrie, 288 du secteur tertiaire et 72 du celui du transport. Ces contrats n'étaient qu'au nombre de 220 en 2004 pour la cogénération. La capacité installée a évolué de 5 MW en 2005 pour une capacité d'électricité produite de 40 GWh à 36,6 MW en 2011 et 236 GWh d'électricité produite. Le potentiel du pays en cogénération est, cependant, évalué à environ 606 MW dont 522 MW dans l'industrie et 84 MW dans le secteur tertiaire.

Les lampes à basse consommation ont également un effet positif et direct sur la réduction des dépenses des ménages en électricité. Ce type de lampes installées a augmenté de 380 en 2004 à 14.200 en 2011. Les surfaces disposant de capteurs solaires thermiques sont passées de 73.500 m² en 2000 à 132.000 m² en 2004 et 560.000 m² en 2011. De son côté, la Steg a mis en place en 2001 un parc éolien avec une capacité de 10 MW, qui a été portée par la suite à 20 MW en 2003 puis à 55 MW en 2008. Plus récemment, en 2013, une capacité supplémentaire de 190 MW a été mise en service.

Réduire le gaz à effet de serre

Par ailleurs, le nombre de ménages électrifiés au moyen de kits en photovoltaïques est passé d'environ 7.600 en 2000 à près de 13.200 en 2010. Le programme Prosol-Elec a été, quant à lui, lancé dans le but de promouvoir davantage l'énergie photovoltaïque. Grâce à ces multiples programmes, les économies d'énergie réalisées durant la période 2005-2010 sont estimées à environ 2700 ktep dont près de 91 % proviennent des actions

relatives à l'efficacité énergétique avec 47 % résultant des contrats-programmes, 35% de l'usage électrique, 5,4 % des actions en faveur du transport et 9 % des énergies renouvelables.

Les émissions du gaz à effet de serre évitées sur la période 2005-2011 sont estimées à 8.447 CO₂, dont près de 2.000 durant l'année 2011. Les programmes d'efficacité énergétique accaparent 90 % de la réduction de ce gaz et 10 % proviennent du développement des énergies renouvelables. La réussite des programmes de maîtrise de l'énergie a pu être obtenue grâce à un ensemble de facteurs et à l'adoption de dispositifs adaptés à la situation qui prévaut et aux besoins exprimés.

L'objectif vise, en fin de compte, à relever les défis majeurs de l'économie nationale dans un contexte marqué par un déficit structurel de la balance énergétique et une flambée presque constante des prix des hydrocarbures sur le marché international. Il s'agit aussi de satisfaire les besoins de plus en plus grands en énergie. La solution consiste notamment à mettre à profit les gisements d'efficacité énergétique et d'exploiter au mieux les ressources nationales disponibles surtout celles qui concernent les énergies renouvelables. Les autorités publiques sont appelées aussi à réduire les gaz à effet de serre et de prévoir la mise en place des mécanismes institutionnels, organisationnels et financiers en favorisant toujours la démarche gagnant-gagnant avec les partenaires particuliers et les chefs d'entreprise. Le partenariat public-privé peut être concrétisé dans les schémas organisationnels, les procédures de mise en œuvre des différentes actions.

Chokri GHARBI